

Les Archers de Cent Noix d'Argenteuil

<https://lesarchersdecentnoix.fr>

secretairecentnoix@gmail.com



Président
Josiane Di Méo



Secrétaire
Virginie Virginie



Trésorière
Sylvie Cintrat



Entraîneur
Débutant Jeunes
et Adultes
Michel Devin

Les inscriptions se font au forum des associations le samedi 5 Septembre au Parc des Berges de Seine.

Il vous coûtera pour une année :

	Adulte :	Jeune (-21ans)
Licence :	81 €	57 €
Cotisations :	<u>250 €</u>	<u>230 €</u>
Total :	331 €	287 €

+ 35 POUR LE POLO DU CLUB POUR LA PARTICIPATION AU CONCOURS DES DEBUTANTS

Vous avez la possibilité de payer en 2 fois : la licence le premier mois et la cotisation le mois suivant.

La distribution des arcs aura lieu le vendredi 18 septembre pour les adultes de 19h00 à 20h30 et le mercredi 16 septembre pour les jeunes de 18h00 à 19h30

Début des cours le vendredi 18 septembre pour les adultes et le mercredi 16 septembre pour les jeunes

L'initiation se déroule :
- le mercredi de 18h00 à 19h30 pour les jeunes
- le vendredi de 19h00 à 20h30 pour les adultes

**Stade du Courlis
25 rue des Alouettes**

Vous remplirez :

- Une fiche d'inscription
- Une autorisation parentale pour les mineurs

Vous nous fournirez une **photo d'identité** ou sa numérisation

L'image doit être au format JPEG, JPG, PNG d'une hauteur < 275px, d'une largeur < 175 px et d'une taille maximum de 80 Ko

On vous fournira :

- Un résumé du règlement intérieur
- Un passeport (livret sportif)
- **Un arc contre un chèque de caution de 100€ à l'ordre :
des Archers de Cent Noix d'Argenteuil**

Site



Secrétaire : secretairecentnoix@gmail.com

Responsable des entraînements : Régis CINTRAT 06 46 35 27 56

Les Archers de Cent Noix d'Argenteuil

<https://lesarchersdecentnoix.fr>

secretairecentnoix@gmail.com

Pour tirer, vous aurez besoin **d'un stylo** et :

- ✓ 6 flèches carbonées
- ✓ 1 palette Cartel
- ✓ 1 protège bras **court**
- ✓ 1 carquois
- ✓ 1 lacet (taille 3 œillets) ou une cordelette de 40 cm, ou une dragonne en magasin d'archerie

Ceci est à votre charge et représente un coût d'environ 50€

Pour être licencié, vous devez compléter un questionnaire de santé conformément à l'article 23 de la Loi Sport 2022-296 du 2 mars 2022. Dans le cas d'une réponse positive à l'une des questions, l'adhérent devra fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc.

N.B. : Votre licence est également une assurance en responsabilité civile et accident.

Pour tirer vous devez avoir des chaussures de sport.

En salle :

Prévoir un pull ou un sweat moulant.

En extérieur :

prévoir une casquette

un vêtement de pluie type K-way

une petite serviette

un vêtement chaud près du corps

En concours :

vous devez avoir un pantalon (survêtement) blanc ou noir

Vacances scolaires

Il n'y a pas de tir pendant les vacances scolaires :

Toussaint : Samedi 17 octobre 2026 / Dimanche 1 novembre 2026

Noël : Samedi 19 décembre 2026 / Dimanche 3 janvier 2027

Hiver : Samedi 6 février 2027 / Dimanche 21 février 2027

Printemps : Samedi 3 avril 2027 / Dimanche 18 avril 2027

L'arc d'initiation est à rendre au plus tard le
mercredi 16 juin pour les jeunes et le
vendredi 19 juin 2027 pour les adultes

Le chèque de caution sera encaissé la semaine suivante pour tous les arcs non rendus.

Magasins d'archerie

Top Archerie
163, bd Jean Allemane
Argenteuil
01 39 80 76 13
Kit 2025 : 52 euros
(Hors dragonne)

France Archerie LBFA
4&6, rue Fernand-Foureau
75012 Paris
01 43 44 00 24

Gold Archery
4 av Gustave Stresemann
92150 Suresnes
01 47 72 55 71

Site



Secrétaire : secretairecentnoix@gmail.com

Responsable des entraînements : Régis CINTRAT 06 46 35 27 56